



Thouars, le 1^{er} août 2018

Communiqué de presse

Jour férié : décalage de la collecte

En raison du 15 août, la collecte des caissettes de tri aura lieu le vendredi 17 au lieu du jeudi 16, pour les communes concernées : Saint-Jacques de Thouars, Saint-Jean de Thouars, Missé, Mauzé-Thouarsais, Saint-Varent, Louzy et Sainte-Verge.

La collecte des ordures ménagères sera aussi décalée d'une journée à partir du mercredi. Par exemple : pour les personnes dont la poubelle est habituellement ramassée le jeudi matin, elle le sera exceptionnellement le vendredi.

Contact :

Service communication, Christine Dubard-Boisseau, 05 49 66 73 14/06 80 40 09 13